



La plume de Mérindol-les-Oliviers

N° 11 Juillet 2025

L'EDITO DU MAIRE

Chères Mérindolaises et Mérindolais,

Depuis le début de l'année, beaucoup de choses nous ont occupées ; nous n'avons pas vu le temps passer ; l'été est déjà bien là. Espérons un vrai été.

A Mérindol, ne nous plaignons pas, nous avons échappé au pire, inondations, tornades, grêlons, de toutes tailles. Seulement un peu trop d'humidité en ce printemps. Beaucoup de végétation à gérer. Du travail aussi pour nos agriculteurs, et même dans l'organisation de la fête de l'olivier, écourtée, noyée sous la pluie. Raison de plus de remercier et féliciter le comité des fêtes et tous les bénévoles pour leur motivation, avec le souhait que l'année prochaine on se rattrapera.

Au niveau budgétaire on craint aussi un sale temps. Une fois de plus la commune n'a pas bougé les taux d'imposition, mais par l'effet de l'augmentation de l'indexation de la base, tous les propriétaires paient davantage. Avec toutes les tentatives de reprendre au niveau national le contrôle de l'évolution du budget et de la dette publique, le niveau communal risque de devenir victime collatérale en ce qui concerne l'éligibilité et subventionnement de projets. Notre projet pour la rénovation thermique des bâtiments communaux prend du retard, et ce retard peut nous pénaliser financièrement si les budgets alloués aux subventions ne seraient pas indexés, voire diminués, dans les mois à venir.

À la suite du départ volontaire de Cédric Champeau, notre employé communal, la commune a dû trouver un successeur. L'heureux élu s'appelle Frédéric Jacquin, qui a pris ses fonctions au printemps 2025. A tous les deux, je leur souhaite beaucoup de succès dans leurs nouvelles occupations.

Dans un tout autre registre, je voudrais faire un appel à la plus grande prudence par rapport aux cyclistes sur nos routes et chemins. Nous constatons d'année en année une augmentation de la circulation cycliste sur notre commune mais aussi sur les communes avoisinantes. D'autant plus que c'est les vacances. Les risques sont réels ; des cyclistes peuvent s'arrêter sur la route, derrière un virage, ou se mettre à l'ombre où on ne les voit pas. Toutes ces situations peuvent vous surprendre et l'accident vous guette. Merci pour votre prudence.

Je termine par vous souhaiter, à vous et à vos proches, un bel été, et de sympathiques vacances et une rentrée en pleine forme.

Augustin Clement

CONSEIL MUNICIPAL

Quelques décisions du conseil municipal

Séance du 16 janvier 2025

Le conseil a examiné et approuvé l'avant-projet définitif pour la rénovation thermique des bâtiments communaux comprenant l'isolation de la toiture, des murs et des menuiseries de la salle des fêtes, y compris l'étanchéité du plafond de la cuisine, et le remplacement de la chaudière au fuel par une pompe à chaleur, le tout pour un montant estimé à env. 300.000 EUR TTC. Le dossier sera soumis aux instances compétentes : DETR, SDED, département, région, Fond vert.

Le dossier du renouvellement des panneaux au sentier du vieux village n'avance que très lentement à cause de la difficulté d'obtenir de l'aide du Département et du Parc en ce qui concerne la conception de l'ensemble. Un montant estimé sera néanmoins inscrit au budget 2025.

Séance du 27 mars 2025

Il est créé un poste d'agent communal à la suite du départ volontaire de Cédric Champeau. Le conseil approuve le compte de gestion et le compte administratif sur 2024. Le conseil fixe les taux d'imposition sans modification par rapport aux années antérieures. Le conseil vote le budget 2025.

Séance du 22 mai 2025

Le conseil prend connaissance d'un courrier du Syndicat Mixte de l'Ouvèze provençale concernant l'actualisation régulière du Plan de Sauvegarde. Le conseil approuve deux devis pour l'installation par la SAUR de deux poteaux d'incendie à la Coste et à la Justice pour respectivement 4.016 EUR et 3.858 EUR TTC. Pour le verdissement (aménagement paysager) de la Montée de l'Eglise deux devis ont été présentés mais le conseil n'a pas statué en attendant des clarifications. Pour le dossier de la rénovation thermique des bâtiments communaux, la commune a été informée du fait que des pièces complémentaires sont requises pour l'instruction du permis de construire, et que d'autres éléments de procédure font que le délai d'instruction est porté de 3 à 5 mois.

Un « plan d'urbanisation » a été déposé à la commune pour la zone constructible d'habitat groupé à Notre Dame, comprenant 8 habitations.

Un devis de Spaggiari Frères à concurrence de 1.512 EUR TTC a été approuvé pour le marquage au sol de l'arrêt de bus. La demande de subvention a été transmise au département dans le cadre « amendes de police ».

Séance du 19 juin 2025

Dans le cadre de son contrat avec le SDED, la commune a approuvé un tableau de prix/devis pour la réalisation de l'illumination de l'église par 4 projecteurs LED au sol et 2 projecteurs dans le clocher, pour un montant estimé de 18.000 EUR TTC, subventionnable à hauteur de 40 %. L'installation doit répondre aux normes pour la mise en valeur de monuments historiques.

INFOS DIVERSES

Le tri des déchets ménagers

A la Communauté de Communes on constate que, en général, nous, habitants du territoire de la Communauté de Communes, ne respectent pas comme il faut les règles du tri. En 2024, au grand centre de tri à Portes lès Valence 30% de nos bennes sont refusés. On trouve dans des bacs verts des bio-déchets qui doivent être compostés, et on trouve dans des bacs jaunes des choses qui ne se recyclent pas, et même des gravats ou du verre.

Le problème prend une tournure financière quand on comprend que tout ce qui ne peut pas suivre la filière de recyclage part à l'enfouissement. Or, les taxes dues sur l'enfouissement augmentent de façon significative le coût de l'enlèvement des déchets ménagers, et ce coût est récupéré sur nous producteurs de déchets. Ce n'est pas uniquement une histoire administrative, c'est également une histoire environnementale et en fin de compte, une histoire financière.

Prenons le tri des déchets au sérieux ; c'est dans l'intérêt de tous.

Des nouvelles du Parc

Le problème budgétaire du Parc n'a pas été résolu, mais il a été géré. Les départements ont légèrement augmenté leur contribution et le Parc a pris des mesures d'économie qui vont pourtant peser sur les activités.

On a commencé la révision de la charte. Première chose : redéfinir l'emprise géographique ; sur bases de nouvelles études les Baronniees pourraient s'étendre un peu plus vers l'Est, et certaines vallées sur 13 communes pourraient rejoindre le territoire du Parc. Le sort de Laragne reste problématique. Au Nord-Ouest il y a des chances que Grignan rejoigne le Parc. On mènera aussi une campagne pour « boucher les trous » c-à-d convaincre à rejoindre le Parc les communes situées dans le périmètre du Parc, mais qui n'en font pas partie. La charte qui est un document très imposant, devrait à l'avenir être plus qualitative, et plus sélective. La révision consiste dans une procédure administrative qui court sur plusieurs années, où interviennent plusieurs instances, où des panels d'habitants seront consultés, pour faire entrer en vigueur la nouvelle charte en 2030.

Le Parc lance un projet « Paysage » dont les contours seront définis lors d'une réunion en juillet.

Des nouvelles de la fibre

A quelques exceptions près, toute la commune est maintenant éligible. Si votre opérateur ne vous a pas encore contacté, cela ne va pas tarder. Il semble que la concurrence est rude entre opérateurs, et celui qui se manifeste en premier peut obtenir un avantage sur celui qui arrive plus tard.

Cette situation donne donc à voir une certaine agressivité commerciale, et le message doit être de ne pas se laisser impressionner. Pour beaucoup de particuliers le branchement nécessite des travaux, qui doivent être faits selon les règles de l'art, et en aucun cas le cuivre ne doit être retiré avant que la fibre fonctionne comme il faut.

ECOLE MATERNELLE " LES CIGALES "



REPARTITION DES CLASSES

Rentrée Scolaire R.P.I 2025-2026 :

Mérindol : 1 classe : PS, MS

Puyméras : 2 classes : GS, CP, CE1, CE2

Faucon : 1 classe : CM1 CM2

RENTREE SCOLAIRE ECHELONNEE

Lundi 1^{er}/09 : accueil des élèves de **PS**

Mardi 2/09 : accueil des élèves de **MS**

Jeudi 4/09 : accueil **classe entière**



LES HORAIRES :

Garderie : 8h-8h40

Ouverture de l'école : 8h40

Classe : 8h50-11h50

Cantine : 11h50-13h10

Ouverture de l'école : 13h10

Classe : 13h20-16h20

Garderie : 16h20-18h00

Accueil de deux stagiaires de seconde : Victoria du 05/05 au 26/05/2025 et Faustine du 10/06 au 04/07/2025

Projets et sorties réalisés :

- 04/01 : Intervention de l'enseignant EMALA d'ateliers sur les différences liées au handicap,
- 05/02 : Carnaval
- 20/03 : 2^{ème} édition grande lessive à Puyméras sur le thème du papier
- 22/05 + 26/05 « Ecole du dehors » projet sur le thème des insectes avec l'enseignant EMALA et l'intervenant du Parc des Baronnies Grégory CURIEL
- 27/05 : Sortie avec la classe GS-CP de Puyméras à la ferme pédagogique de Sarrians
- 17/06 : Spectacle de fin d'année des 3 écoles à Puyméras.
- 19/06 : Sortie à l'espace naturel sensible des PERDIGONS avec la maternelle d'Aubres
- 24/06 : Rencontres sportives avec la classe de GS-CP de Puyméras à Mérindol.
- 27/06 : Clôture du projet sur les insectes avec l'accueil des copains d'Aubres à Mérindol
- 03/07 : Goûter organisé par la bibliothèque de Faucon.

Des nouvelles du R.P.I :

Quelques infos sur la programmation du 2nd semestre de Faucon et Puyméras :

PUYMERAS

- Participation à la grande lessive avec Mérindol à l'école de Puyméras.
- Participation à la rencontre sportive avec la participation de la CCVV
- Visite de la ferme pédagogique de Sarrians avec l'école de Mérindol
- Visite et matinée à l'école de Puyméras pour les GS le jeudi 5 juin et vendredi 6 juin
- Rencontre d'anglais avec Saint Romain en viennois
- Spectacle musical des trois villages avec une chanson commune aux écoles de Puyméras et Mérindol
- Rencontre pré-sportive entre Mérindol et Puyméras

FAUCON

- Classe Verte à Fontaine de Vaucluse, centre d'hébergement géré par le département (CDPAL
- Rencontres sportives à Sablet organisées par les intervenants (Jérémy et Jean-Pascal) de la communauté de communes Vaison Ventoux (5 sports : hand-ball, football, course rapide et d'endurance, crosse canadienne, tchoukball)
- Pour les élèves de CM, intervention de Magalie FERRET, pompier à Vaison, sur les risques domestiques.
- Intervention d'une artiste sur le thème des couleurs
- EPS : cycle vélo avec Jérémy BARBETTE, intervenant sportif CCVV

Quelques projets déjà programmés dont certains communs sur l'année scolaire 2025—2026 :

- Mérindol/Puyméras : spectacle partagé ou cinéma / une rencontre sportive / chansons commune
- Puyméras/Faucon : projet musique sur le thème de l'astronomie avec notre intervenante Laurie DUCHE / rencontre sportive en athlétisme au cours de la première période au stade de Puyméras / entretien du jardin communal : plantations et récoltes en partenariat avec l'association « Faucon bouge », une organisation reste à trouver / sortie spectacle en février « *Le Petit Prince* » à Vedène pour les élèves de cycles 2 et 3.
- Mérindol : projet EMALA sur les oiseaux en partenariat avec le Parc des Baronnie / danse avec l'intervention d'un professeur de danse en période 2 (une fois par semaine) / Intervention de la bibliothèque de Faucon pour des lectures à Mérindol.
- Puyméras : participation au prix Janusz Korczak et aux Incorruptibles / challenge d'anglais avec l'école de St Romain-en-Viennois / journée maths en février et échange de devinettes / EPS avec l'intervenant CCVV : crosse canadienne et golf.
- Faucon : intervenant sportif : biathlon (course + tir à l'arc) et vélo / partenariat avec la bibliothèque municipale / dispositif national « Ecole et Cinéma » en partenariat avec Le Florian à Vaison (3 films dans l'année) / classe découverte à Paris en fonction du budget qui sera présenté à la réunion de rentrée.
- Participation commune à la manifestation nationale de la « Grande Lessive » en octobre et en mars (une organisation reste à trouver pour rassembler les 4 classes en mars, peut-être au boudodrome de Faucon).
- Fête musicale de fin d'année réunissant les 3 écoles.
- Mme BROUILLET Davina, déléguée des parents d'élèves et formatrice pompier, propose d'intervenir sur les 3 écoles pour initier les élèves aux gestes qui sauvent durant leur scolarité au sein du RPI ; interventions adaptées selon les niveaux de classes.

Nous remercions les enseignant(e)s pour leur implication, sans laquelle la richesse et l'attractivité des nombreux projets (éducatifs, sportifs, culturels...) bénéfiques au développement de nos enfants, ne pourraient voir le jour. Nous remercions également l'ensemble du personnel (ATSEM, cantinières, agents communaux) qui viennent toujours activement en soutien, tout comme les intervenants extérieurs et les parents.

Nous n'oublions pas de remercier les membres de « l'APE des 3 villages », indispensable à la réalisation de l'ensemble des projets, grâce notamment au financement et à la logistique qu'elle apporte.

L'Association de Parents d'Elèves a besoin d'aide active pour mener à bien son programme festif, dont les fonds récoltés sont entièrement reversés au bénéfice des enfants (LOTO/CASTAGNADE/MARCHE DE NOEL/MARCHE AUX FLEURS...). Pour cela les parents sont invités à s'associer à l'organisation de ces festivités et nous invitons également l'ensemble de la

population à participer à celles-ci, importantes pour nos enfants, pour la dynamique de notre RPI mais aussi pour nos communes.

Merci à tous



ECOLE MATERNELLE
LES CIGALES

LE COMITÉ DES FÊTES

Retour sur les festivités Mérindolaises de ce début d'année :

Une nouvelle tradition va s'installer ! La fête de l'hiver : « DJ-Choucroute » va devenir l'incontournable de la saison. Pour la première édition, le 22 février dernier, le succès était au rendez-vous. L'ambiance a dépassé nos espérances avec un show son et lumières « explosif » par Dim & Flo ! Grand moment de convivialité entre Mérindolais de tous quartiers et villages voisins !

Le dimanche 13 avril, malgré la tempête Olivier qui s'est invitée à la 3ème édition de notre fête de l'olivier, le public était au rendez-vous. Nous vous remercions tous pour votre présence, résistance et mettons tout en œuvre pour que l'évènement de l'année prochaine soit encore plus réussi.

Après les hommages rendus aux soldats ce 8 mai, la paëlla préparée avec soin, amour et riz, a été servie par le comité des fêtes aidé, comme souvent, par les enfants du village.

L'après-midi s'est terminée par la pétanque tournante, une super occasion pour jouer avec les meilleurs dans une ambiance intergénérationnelle géniale ! Entraînez-vous pour tenter de détrôner les habitués l'année prochaine.

La fête des voisins, sur nos nappes bigarrées, une ribambelle de spécialités : salades de lentilles, de pois-chiches/ poivrons, sanglier confit, saucisses grillées, tartes, cakes, fromages, gâteaux, biscuits et petite compétition pour les clafoutis aux cerises ! Il ne restait presque rien.

On se retrouve nombreux, comme d'habitude pour la soupe au Pistou de notre fête votive, samedi 9 août mais aussi pour l'échauffement lors de la soirée DJ du vendredi 8 Août.

Plus d'information dans les prochains mois sur notre groupe Facebook ou au détour d'un rond-point !

Ouvrez-l'œil !



Venez avec vos couteaux, économes et planches !
Merci

 Le comité des fêtes de mérindol-les-oliviers

LE MOT DES POMPIERS



Lorsque vous êtes témoin d'un sinistre ou d'un accident, faites le 18 ou le 112 avant d'appeler les pompiers du secteur, cela permettra un gain de temps. Soyez également prudent quand vous intervenez vous-même ; le feu peut aller très vite et un largage de Canadair est très dangereux.

Enfin, il est bon de rappeler que les pompiers de Mollans recrutent toujours.

Vous pouvez contacter :

-le chef de centre, le Lieutenant Pizzorno au 06 03 18 52 64

-son adjoint, l'adjudant-chef Brouillet au 06 65 67 15 13

ou tout autre pompier de votre connaissance.

NOUVELLE ENTREPRISE : CEDRIC CHAMPEAU CRÉE LA FORGE DU VENTOUX

Vous avez tous reconnus son sourire : notre agent communal Cédric CHAMPEAU s'est lancé : il a quitté nos services pour exercer sa passion ! Il a un talent fou et a ouvert son entreprise avec sa compagne Carla :

LA FORGE DU VENTOUX

Son atelier artisanal est spécialisé dans la création sur mesure d'objets en bois et métal : trophées, enseignes, décoration, signalétique, objets du quotidien, etc. Son travail, réalisé localement avec passion, s'inscrit pleinement dans une démarche de valorisation du savoir-faire artisanal et du territoire provençal. A vos commandes !



06 42 18 33 16



laforgeduventoux@gmail.com



Retrouvez son travail à travers les réseaux sociaux : Instagram et Facebook

INFORMATIONS MUNICIPALES



Heures d'ouverture de la mairie :

Le lundi et le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30.

Permanences du maire : le jeudi de
15 h à 17 h, et sur rendez-vous le
jeudi de 17 h à 19 h.

Numéros de téléphone du secrétariat
de la mairie : 04 75 28 73 91.

Mail mairie : accueil@merindol-les-oliviers.fr.

Numéro de téléphone du maire : 07 50 95 17 83.

Le secrétariat sera fermé pour congés du lundi 04 août 2025 au 24 août 2025 inclus. La
permanence de M. le Maire est maintenue le jeudi à 15h00.

Bel été à toutes et tous !

